



MOUVEMENT 2017

Fiche de suivi syndical - PES valable pour les différentes phases du mouvement

NE PAS COMPLÉTER
(réservé au SNUipp-FSU)

- Liste
- Mail
- Winsnupers
- Synd
- Symp

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse complète (N°/Rue/Code postal/Commune) : N° : Rue :

Code Postal : Commune :

N° tél : / / E-mail :

TEMPS 1 (mai)

Vœu

(.....)

Rien

Nature du poste actuel (adjoint, directeur, CPC, psychologue, maître E, G, etc.) :

Nom école actuelle : Commune poste actuel :

Date de nomination sur ce poste : / / à titre : définitif provisoire

Demande de maintien dans l'école souhaitée : OUI NON

Échelon : Travail à temps partiel l'an prochain quotité :%

Avez-vous fait acte de candidature pour un emploi de direction ? OUI NON

TEMPS 2 (juin)

Vœu

(.....)

Maintien

(.....)

Rien

Autres renseignements. Indiquez vos préférences pour la phase manuelle (priorité géo ou par niveau, enseignement en ASH, situation particulière personnelle...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

TEMPS 3 (juillet)

.....

.....

Rien

TEMPS 4 (août/sept)

.....

.....

.....

Barème = AGS + (Note + correctif) + Bonifications éventuelles

Ancienneté générale des services au **30/09/2017** : a m j (1 pt par année entière + 1/12 pt par mois entier + 1/360 pt par jour)
 Note technique pour les PES : **10,5**
 (ou **15** pour la 2^{ème} phase)
 Bonifications éventuelles :
 Majoration pour enfant (1 point par enfant de moins de 20 ans au 01/02/17) : +

BARÈME TOTAL =

Liste de postes sollicités : joindre la photocopie de l'accusé de réception.

En cas de situation particulière, n'hésitez pas à nous contacter et à nous joindre les copies des pièces que vous avez adressées à l'administration. Pour nous permettre de défendre vos intérêts, remplissez ou retournez-nous une photocopie de cette fiche. Nous garantissons la confidentialité de ces documents. GT « priorités » le 6 avril 2017

Fiche à renvoyer au SNUipp-FSU 67, 10 rue de Lausanne, 67000 Strasbourg ou par mail : snu67@snuipp.fr